

Paul Bösch

# La première assemblée des délégués de «Médecins de famille Suisse» – rapport et impressions



**Deux événements ont marqué ce 1<sup>er</sup> avril 2010, jour entré dans l'histoire de la médecine de famille: la remise le matin même des signatures de l'initiative «Oui à la médecine de famille» et, dans l'après-midi, la première assemblée des délégués de la nouvelle association professionnelle.**

Les délégués sont arrivés à l'hôtel Kreuz à Berne vers 14 heures. Certain d'entre eux avaient déjà assisté à la remise des signatures de l'initiative le matin sur la terrasse du Palais fédéral, et ils ont apporté leur entrain et leur motivation à entreprendre de nouvelles actions. On percevait nettement la volonté d'aller de l'avant et de travailler pour participer à l'avenir de la médecine de famille en Suisse.

Les délégués de toutes les régions de Suisse, de toutes les sociétés alliées (SSMG, SSMI, SSP) et des Jeunes médecins de premier recours Suisses (JHaS) sont venus presque au complet. En plus des vieux renards faisant partie des cadres de la SSMG depuis bien des années, on rencontrait aussi de nombreux nouveaux visages.

L'assemblée fut l'occasion d'échanger des idées et de faire la connaissance du Comité, du nouveau secrétaire général, Reto Wiesli et de son équipe nouvellement créée. Les discussions plénières se sont montrées constructives et positives tout en étant critiques. Le Comité a trouvé le soutien recherché pour ses nombreuses activités, qui furent présentées aux délégués dans un document de positionnement stratégique et dans des rapports venant des groupes de travail.

Le travail principal de l'assemblée des délégués a consisté dans la révision du premier projet de statuts, qui avait été ordonnée par l'Assemblée constitutive en septembre 2009 à Bâle. De nombreuses requêtes de modification avaient été déposées. Il ne s'agissait, pour une partie, que d'adaptations ou de compléments d'ordre rédactionnel que le droit de l'association rendait obligatoires. Les modifications de contenu les plus importantes comportaient la suppression de la catégorie des membres donateurs, l'introduction de la fonction de délégués suppléants et le droit à un quatrième délégué pour les cantons ayant plus de 750 membres (la première version évoquait le nombre de plus de 1000 membres). Ces adaptations seront reportées dans le Règlement de l'association, puis elles seront présentées pour approbation dans leur version définitive à la première Assemblée générale, qui aura lieu le 24 juin 2010 à Lucerne.

Le règlement des indemnisations et le premier budget ont été acceptés sans grand débat. Un montant de 8700 francs a encore été accordé aux JHaS. Ce soutien, destiné à honorer l'important travail fourni par les Jeunes médecins de premier recours était jusqu'ici pris en charge par la SSMG. Ce montant est destiné à couvrir uniquement les frais administratifs. Les JHaS investissent leur énergie et leur temps à titre bénévole, et nous tenons à leur exprimer ici notre reconnaissance pour leur engagement.

Pour l'essentiel, le premier document stratégique de l'association professionnelle contient les exigences fondamentales de l'initiative. En voici les points principaux:

- assurer une présentation homogène des médecins de famille sur le plan stratégique;
- exiger et garantir une médecine de premier recours de large envergure et de qualité élevée, réalisée par les médecins de famille dans l'intérêt de leurs patients;
- assurer et promouvoir les intérêts des médecins de famille sur les plans professionnel et économique, ainsi qu'en matière de politique de la santé;
- raffermir et développer le profil professionnel des médecins de famille, améliorer leurs conditions de travail et mettre en place des conditions favorables pour assurer leur relève;
- offrir des prestations de service dans l'intérêt des membres.

En outre, plusieurs groupes de travail déjà constitués nous ont présenté leurs activités: qualité, informatique et tarifs. Nous avons pu ainsi nous faire une idée des multiples tâches qui ont une importance capitale pour le futur de notre quotidien de médecins de famille et nous avons pu nous rendre compte de l'ampleur du travail fourni par les membres des groupes de travail.

Nous avons également été informés dans les grandes lignes sur l'organisation du suivi de l'initiative «Oui à la médecine de famille». Dans l'ensemble, les délégués ont obtenu un premier aperçu du travail varié qu'accomplissent le Comité et le secrétariat général de l'association, et de la multiplicité des tâches et des requêtes qui les attendent au sein de l'association «Médecins de famille Suisse». A la fin de l'Assemblée, le secrétariat général a offert aux délégués un petit présent pascal.

---

Correspondance:  
Dr Paul Bösch  
Präsident HAV-SH  
Steighalde 8  
8200 Schaffhausen  
pboeschi@hin.ch